

**ADMR BLESLE/LEMPDES**

Le Conseil Municipal décide d'affecter la subvention annuelle à l'activité non tarifée de l'association ADMR Blesle-Lempdes.

**Fonds national de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communes (FPIC) pour l'exercice 2015**

Les membres du Conseil Municipal décident d'opter pour une répartition dérogatoire libre du FPIC 2015 48 046 € soit la totalité à destination de la Communauté de Communes du Pays de Blesle.

**DEMANDE DE SUBVENTION RESTAURATION DES OBJETS CLASSES DE L'EGLISE**

Le Conseil Municipal sollicite l'aide du Ministère de la Culture, du Département et de la Région concernant les travaux anoxie, consolidation et restauration des objets de l'église pour un montant de travaux de 16 460 € HT et autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires pour mener à bien ce projet.

**PROJET DE MODIFICATION DU SROS**

Le Conseil Municipal de Léotoing émet un avis favorable sur le projet de révision du volet relatif à l'imagerie médicale du Schéma Régional d'Organisation des Soins (SROS), demande que l'installation d'un scanner à l'hôpital public de Brioude soit impérativement incluse dans ce projet de révision.

**AMORTISSEMENT SUBVENTION DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES 43**

Le Conseil Municipal décide d'amortir sur 1 an la totalité de la subvention du Syndicat Départemental d'Energies de la Haute-Loire soit 9 617,36 €.